

1er semestre 2018

Bulletin municipal

ALBUSSAC



Dans ce numéro

Le Mot du Maire	2
Etat civil.....	3
Tarifs 2018	4
Cartes grises.....	4
Elagage.....	5
PACS.....	5
Cynips du châtaignier.....	6
Services Plus.....	7
Bibliothèque.....	8
Mot des associations	9
Agenda 2018.....	16

Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception, directement par courriel, d'informations communales diverses (manifestations, réunions du conseil, etc..., ou même bulletin municipal) peuvent envoyer un message au secrétariat (mairie.albussac@wanadoo.fr).



- Titre : bulletin municipal.
- Editeur : Mairie d'Albussac.
- Directeur de publication : Michel Farge.
- Dépôt légal : janvier 2018.

Le Mot du Maire

2017 vient de se terminer et je souhaiterais que nous ayons une pensée toute particulière pour mon prédécesseur M. Raymond RAOUL, qui nous a quittés depuis un an déjà et auquel nous pensons très souvent.

C'est aussi au cours de cette année 2017 qu'Alain CHASSAGNE, cantonnier, a fait valoir ses droits à la retraite, après 23 années passées au service de la commune d'Albussac. Je tenais à le remercier pour son sérieux, ses compétences, son assiduité au travail ainsi que tous les services rendus à la population. Personnellement et au nom de toute la municipalité, nous lui souhaitons de passer une agréable et paisible retraite. C'est donc la candidature de M. Raymond MAGNÉ qui a été retenue pour lui succéder à compter du 16 octobre 2017. Vous n'avez peut-être pas encore eu l'occasion de le rencontrer mais vous allez sûrement être amené à faire sa connaissance très prochainement au cours des relevés de consommation d'eau courant janvier ou février 2018.

Je vais à présent aborder les projets concernant les travaux réalisés ou à venir ainsi que certaines décisions à finaliser :

VOIRIE : la route en traverse du Bros Haut a été entièrement revêtue en 2017 ainsi que quelques tronçons en divers points de la commune. Pour 2018, la priorité sera normalement consacrée à la réfection (déjà reportée en raison de la baisse des dotations de l'Etat) de la route de Prézat Haut reliant Neuville.

NUMÉROTATION : afin de faciliter l'intervention des différents services tels que les secours, la distribution du courrier, les livraisons, les interventions à domicile ou autres et, en raison du déploiement de la fibre, il est impératif que les adresses soient normalisées : les rues doivent être nommées et les habitations numérotées. C'est pourquoi vous êtes conviés à une réunion publique, à la salle polyvalente, pour la présentation de ce projet, le vendredi 19 janvier 2018 à 20 h.

EAU : une réflexion est à mener sur le devenir de notre réseau communal d'eau potable. En effet, cette compétence devait être transférée dès 2020 aux intercommunalités mais une récente annonce de M. le Président de la République laisse entrevoir la possibilité aux communes de conserver la gestion de leur réseau. Si tel était le cas, deux choix s'offrent à nous :

* **raccorder** tout notre réseau au syndicat BELLOVIC et lui en confier la gestion (comme le ferait très certainement la Communauté de Communes si elle récupérerait la compétence),

* **conserver** la gestion et l'entretien de nos ressources, ce qui laisse se profiler de gros investissements quant à la mise en conformité en matière de reminéralisation (le Ph de l'eau étant trop bas).

Quoi qu'il en soit, le prix de l'eau, tel que pratiqué sur le réseau géré par la commune d'Albussac, ne pourra rester aussi bas ; ce ne serait ni raisonnable, ni responsable, d'autant plus que nous allons vers une diminution de la ressource à cause du changement climatique. C'est pourquoi, en raison de toutes ces circonstances, la seule et unique possibilité a bien été de proposer pour 2018 une augmentation du tarif de l'eau et des services rattachés de 5% de façon à anticiper les travaux à venir.

ASSAINISSEMENT : le curage des lagunes du Bourg étant nécessaire, nous sommes en attente du résultat de l'étude bathymétrique qui va permettre de quantifier le volume des boues et d'analyser leur composition. Après cette synthèse, nous connaissons ainsi la meilleure formule de valorisation, à savoir l'épandage agricole ou le traitement par déshydratation sur site spécialisé.

ECOLE : je ne voudrais pas terminer ce « petit tour d'horizon communal » sans parler de notre école primaire. Une entrevue récente avec l'Inspection Académique nous fait craindre de devoir faire face à une suppression de poste, à plus ou moins long terme. De ce fait, une réflexion est primordiale et c'est d'ailleurs pour cela que les parents d'élèves ont été conviés à y participer à l'occasion d'une réunion. Plusieurs solutions sont en cours d'étude. Albussac n'échappe pas à la tendance constatée en Corrèze : les effectifs sont en baisse et vont continuer de descendre. Les études démographiques nous montrent une population départementale plutôt vieillissante donc peu de naissances en prévision, les jeunes ménages actifs étant amenés à se rapprocher des grands centres urbains, cœurs des nouvelles régions. N'oublions pas que la présence de ces services de l'Etat n'est pas écrite dans le marbre ! Elle peut être remise en cause à tout moment : faisons ensemble les efforts nécessaires à leur maintien !

Au seuil de cette nouvelle année 2018, permettez-moi de vous présenter, au nom du Conseil municipal et des agents communaux, tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 2018 vous apporte prospérité, joie, bonheur et surtout santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Sébastien MEILHAC

Naissances 2017

DARLES Mathis au Bourg
HOLBAN Matthias aux 4 Routes



Mariages 2017



EYROLLE Nicolas - SAGE Carole

Parrainages civils 2017

EYROLLE Louis, Prézat
RAOUL Nathan, Le Pré des Ecoles

Décès 2017

CHASTANET André, au Bros Haut
FAURE Pierre, à Prézat
FAYE Noëlle, à Chastrusse
FIALIP Paul, au Faurissou

HAGER née BARBOTIN Lucienne, à Lavergne
NAILLER née BOUTOUYRIE Simone, à Lachaud
PLAS Marc, à Chastrusse

Recherches généalogiques



Naissances 1917

AURIAT Marie Irène à Prézat
BALUZE Jean-Michel aux 4 Routes
BOUAL Marie-Louise à Chantarel
BROUSSOLLE Julien à Leix
CHAMBAUDIE Pierre à Murel
CHAISTRUSSE Marie au Madelbos
CHAISTRUSSE Marie Antoinette à Prézat
CHAISTRUSSE Henri à Lestrade
FREYSSINGE Paul au Bourg
GRAFFEUIL Jeanne Hortense à Lavergne
POULVÉLARIE Marie-Léontine à Chastrusse
QUEYREL Marie-Louis au Bourg
ROUME Jeanne Eugénie à Teillol

Mariages 1967

Bossoutrot Robert - Laborde Paulette
Deslouis André - Chastrusse Jeanine
Espargillère Jean - Fialip Josette
Fayet Gilbert - Poujade Marie
Martin Daniel - Pergne Odette
Maugein Jacques - Pouget Bernadette
Mombelet Jean-Baptiste - Conte Yvonne
Perrier Joseph - Eyrignac Janine

Décès 1967

BARBAZANGE Léon, Les 4 Routes
CONSTANTIN épouse RIBAT Louise, Roussanne
DOUMÈCHE veuve GRENAILLE Anna, Prézat
GOUTTENÈGRE veuve TRÉMOUILLE Joanna, Aubiat
PEYROUX François, Malmaury
RIBAT Alfred, Chantarel
SALESSE veuve LACHAUD Antoinette, Bros Haut
SERVAL veuve LAJOINIE Marie Agathe, Bedaine
SIREYX Jean, La Salesse

Païement par prëlèvement

Depuis le 1er janvier 2018, les usagers des services communaux de la commune d'Albusac ont la possibilité de régler par prëlèvement les factures suivantes : eau, assainissement, cantine, garderie. L'adhésion au prëlèvement permet de simplifier le paiement puisque celui-ci se fait de façon automatique sans risque de retard et sans nécessité de déplacement. Pour ceux qui souhaitent adhérer à ce dispositif, à leur demande un mandat de prëlèvement SEPA pré-rempli leur sera transmis : le débiteur devra vérifier les informations portées, le compléter, le signer puis le renvoyer à la Mairie accompagné d'un RIB au format BIC/IBAN.

Point numérique

Comme indiqué dans le précédent bulletin, un ordinateur a été installé à la mairie. Ce dernier, équipé d'une imprimante scanner et d'un accès à Internet, est à la disposition de tous.

Ainsi, ceux qui ne disposent pas de connexion Internet auront la possibilité de réaliser, au sein de leur mairie, avec l'aide et le conseil, si besoin, des secrétaires, la pré-demande pour leur carte nationale d'identité, une demande de carte grise, leur déclaration de revenus, la consultation du site Pôle Emploi, ...

Tarifs des services communaux - année 2018

Cantine scolaire

repas d'un élève 2,34 €

repas d'un élève à compter du 3ème enfant de la même famille 1,96 €

Garderie scolaire

journée (matin et soir) par enfant 1,85 €

½ journée (matin ou soir) 1,00 €

Photocopies (noir & blanc)

format A4 (21x29,7) 0,20 €

format A3 (29,7x42) 0,30 €

Salle polyvalente (tarifs pour les albussacois)

week-end 250,00 €

(ou veille de jour férié + jour férié)

1 journée (ou soirée) en semaine 150,00 €

Eau (rôle 2018 - consommation 2017)

abonnement 94,47 €

prix du m3 de 0 à 500 m3 1,1958 €

prix du m3 de 501 à 1.000 m3 0,995 €

à partir de 1.001 m3 0,8034 €

Assainissement (rôle 2018 - consommation 2017)

abonnement 78,67 €

facturation m3 eau usée 0,9866 €



Cartes grises

Il n'est désormais plus possible d'effectuer la démarche de cession de véhicule en se rendant à la préfecture ou par courrier : la démarche s'effectue à présent **en ligne**. Des [points numériques](#) (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet. Avant de procéder à la vente (ou au don) du véhicule, une attention particulière doit être portée sur les points suivants :

- seul le propriétaire du véhicule peut le vendre (ses nom et prénoms sont indiqués sur la carte grise dans la partie C.1).
- si vous avez déménagé depuis l'obtention de la carte grise, vous devez impérativement avoir procédé au [changement d'adresse](#) avant la vente (ou don), car la carte grise doit indiquer votre adresse au moment de la cession.
- si le véhicule a plus de 4 ans et n'est pas [dispensé du contrôle technique](#), vous devrez remettre au futur propriétaire la preuve du passage d'un contrôle technique récent.
- demander au futur propriétaire du véhicule de vous fournir les informations suivantes : nom de naissance et prénom, sexe, date de naissance, pays et ville de naissance.

Vous devez avoir (ou créer) un compte usager ANTS (par le biais du site www.service-public.fr). **Vous devez renseigner les informations concernant le véhicule et celles obtenues auprès du futur propriétaire. Ensuite, téléchargez et imprimez le formulaire cerfa 15776*01, appelé *certificat de cession*, et le *certificat de situation administrative*. Un [code de cession](#) vous est délivré pour sécuriser et faciliter les démarches administratives du futur propriétaire du véhicule. **Vous pouvez ensuite interrompre la démarche en attente de la rencontre et de la transaction avec le futur propriétaire. Une fois cette étape réalisée, vous pourrez reprendre et finir votre démarche en ligne.****

Elagage en bordure de voirie

Afin de préserver la longévité des revêtements de chaussée et de ne pas retarder la préparation du déploiement du projet Départemental « 100% fibre » qui va débiter courant 2018, il est primordial que les voiries soient dégagées de toute couverture végétale.

Tous les propriétaires riverains de voirie communale ou de chemins ruraux vont très prochainement être destinataires d'un courrier leur remémorant la législation (art D161-24 du Code Rural) en les invitant à procéder aux travaux d'enlèvement de bois empiétant ou surplombant le domaine public.

Avant de débiter ces travaux, les propriétaires sont invités à se renseigner en mairie sur les démarches préalables à effectuer : arrêté de circulation, signalisation de chantier à mettre en place... Pour ceux qui, de par leur situation exceptionnelle ou personnelle, auraient des difficultés à faire réaliser ces travaux, il est nécessaire qu'ils fassent connaître leurs intentions en mairie et chaque cas sera traité. Pour une meilleure attractivité de la part des professionnels, sur un même secteur, les propriétaires pourront se concerter afin de mutualiser les travaux et de n'avoir ainsi recours qu'à une seule entreprise.



Des précautions particulières doivent être respectées pour permettre l'entretien annuel des accotements routiers : piquets et fils de clôtures ne doivent pas être laissés ou abandonnés dans les fossés.

Pacte civil de solidarité

Le pacte civil de solidarité (nommé communément PACS) est un contrat conclu par 2 personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1^{er} novembre 2017, les officiers d'état civil des communes sont compétents pour recevoir les déclarations conjointes des partenaires du PACS. Toutefois, le recours à un notaire est préconisé lorsque les contractants disposent d'un certain patrimoine.

En vue de l'enregistrement de leur déclaration conjointe, les partenaires doivent fournir les documents suivants :

- **une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire Cerfa 15725*2) avec les attestations sur l'honneur de résidence commune et d'absence de lien de parenté ou d'alliance (même formulaire Cerfa). Le formulaire, gratuit, est disponible sur www.service-public.fr**
- **une convention de PACS : un modèle de formulaire est disponible sur www.service-public.fr**
- **une copie de l'acte de naissance pour chaque partenaire, de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation), à obtenir auprès de leur commune de naissance**
- **une copie de la pièce d'identité pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)**
- des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique
- des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger.



Le cynips du châtaignier

Le cynips, *DRYOCOSMUS KIRIPHILUS*, est reconnu au niveau mondial comme le plus grand ravageur du châtaignier. Originaire de Chine, il a été découvert pour la première fois en France en 2005. Sa présence a d'abord été détectée dans le Sud-Est avant qu'il ne remonte progressivement pour s'installer dans notre région où sa présence est maintenant généralisée.

Le cynips appartient à la famille des cynipidées dont la quasi totalité des représentants sont des insectes induisant la formation de galles sur les végétaux. De fin mai à début juillet, les cynips adultes (uniquement femelles) émergent des galles. Ils vont pondre aussitôt dans les bourgeons en cours de croissance (3 à 5 oeufs par bourgeon). Chaque femelle pond une centaine d'oeufs. La durée de vie du cynips adulte est d'une dizaine de jours. 30 à 40 jours après la ponte, les larves éclosent et débutent leur croissance dans les bourgeons sans que leur présence soit détectée. A l'automne, elles cessent leur développement et passent l'hiver dans le bourgeon et ce n'est qu'au printemps, lors de la reprise du développement larvaire qu'il se formera une galle d'où émergeront les adultes en fin de printemps-début d'été.

LES SYMPTOMES

Les galles, verte à rouge, sont situées sur les bourgeons ou sur les feuilles. Elles empêchent la croissance normale du rameau et freinent considérablement le développement de l'arbre jusqu'à son dépérissement total et la perte totale de la récolte. En France, les premiers retours font état de pertes moyennes de 50 à 70 % de production avec des cas allant jusqu'à 100 %.



LES MOYENS DE LUTTE

Un seul moyen de lutte efficace a été identifié au niveau mondial. Il s'agit de la lutte biologique classique à l'aide d'un parasitoïde : le *TORYMUS SINENSIS NEGLI*. Le *Torymus* pond ses oeufs dans les larves de cynips au printemps c'est à dire dans les galles. Les larves de *Torymus* se nourrissent des larves de cynips durant l'été et l'automne et passent l'hiver dans les galles sèches.

Cette lutte biologique s'avère être un succès puisque 10 ans plus tard les infestations de cynips se seraient stabilisées à 30% de bourgeons infestés.

Cette méthode de lutte demande du temps car le *Torymus*, après son introduction, doit se multiplier et s'établir de manière permanente sur le territoire pour contrôler durablement le cynips. De plus, le *Torymus* a un taux de reproduction plus faible que le cynips.

Le *Torymus* est le seul parasite obligatoire qui ne peut faire son cycle qu'avec le cynips. Sa reproduction n'est pas possible en laboratoire. L'unique source d'approvisionnement en *Torymus* existante est la galle de cynips parasitée.

LES LACHERS DE *TORYMUS*

Ces lâchers se font au printemps là où le cynips est détecté et recensé. Il est préférable d'introduire le *Torymus* le plus précocement possible après la découverte de cynips. Il est important de bien surveiller les vergers en hiver et au printemps afin de détecter les premiers foyers.

La commune d'Albussac, par délibération du Conseil municipal, en date du 27 juillet 2017, a décidé d'accorder 300 euros de subvention à l'AFOXA pour un lâcher de 2 doses de *Torymus* sur le territoire communal. Les expérimentations menées par l'INRA permettent d'affirmer que le *Torymus* est bien installé dans 9 départements dont la Corrèze et 7 régions de France.



Services Plus au service de l'insertion

Acteurs de proximité, les structures d'insertion par l'emploi sont des maillons indispensables entre les offres et les demandes d'emplois. SERVICES PLUS est une structure d'Insertion par l'Activité Economique et plus précisément une Association Intermédiaire créée il y a 23 ans à Argentat sur Dordogne. Sa mission est de répondre à la demande des utilisateurs Particuliers, Collectivités, Entreprises, Commerçants/Artisans et Associations en mettant à disposition à titre onéreux ses salariés qui sont des demandeurs d'emploi.

Ces derniers interviennent dans différentes tâches :

- ◆ Pour les **particuliers** : aide à domicile (ménage, repassage, préparation de repas, garde d'enfants de plus de 3 ans, garde d'animaux...), jardinage (tondre, désherber les parterres et allées, tailler les haies/arbustes, entretenir les potagers...), bricolage (peinture, tapisserie, placo, carrelage, aide au déménagement).
- ◆ Pour les **entreprises** : manœuvre en bâtiment, nettoyage des locaux intérieur et extérieur...
- ◆ Pour les **collectivités** : voirie, espaces verts, cantine, garderie, ménage, temps périscolaire, entretien du cimetière ...

Pour les utilisateurs, le fonctionnement est très simple.

SERVICES PLUS est l'employeur et s'occupe de tout : recherche du personnel adapté, démarches administratives (contrats de travail, déclarations administratives, bulletin de salaire), facturation mensuelle. Les règlements avec les CESU (Chèques Emploi Service Universel) sont acceptés et les services peuvent donner droit à une déduction fiscale de 50 % ou à un crédit d'impôt.

Pour les demandeurs d'emploi, Services Plus propose des missions de travail ainsi qu'un accompagnement socio professionnel.

L'association Services Plus intervient sur les anciens cantons d'Argentat, Mercoeur, Saint-Privat, Beaulieu-sur-Dordogne, Meyssac et Beynat.

L'équipe de Services Plus se tient à votre entière disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h à Argentat-sur-Dordogne (5 rue Joseph Vachal).

De plus, SERVICES PLUS assure des permanences dans les Maisons du Département de Beaulieu-sur-Dordogne et Beynat à raison d'une demi journée par mois.

Contacts au 05 55 28 34 00 ou services.plus@yahoo.fr



Recensement de la population

L'INSEE a notifié le chiffre de la population légale au 1er janvier 2015 en vigueur à compter du 1er janvier 2018 : la population totale d'Albussac est de **721 habitants**. Les chiffres liés au recensement de la population effectué en début d'année 2017 seront notifiés au 1er janvier 2020.

Info ENEDIS

L'installation des nouveaux compteurs Linky s'effectuera sur le territoire de la commune en cours d'année 2018.



Bibliothèque d'Albussac

Des nouvelles de votre petite bibliothèque d'Albussac. Nous participons de nouveau au prix des lecteurs Corréziens 2017/2018. Voici les 7 titres sélectionnés (affiche ci-dessous). Vous avez jusqu'au 17 mars pour faire votre classement.

NOUVEAU !!

La Médiathèque numérique de la Corrèze

Grâce à la Bibliothèque Départementale de la Corrèze, la bibliothèque d'Albussac propose à ses usagers un nouveau service à destination des bibliothèques du département : la **Médiathèque numérique**, une **plateforme gratuite de ressources numériques**. Ce service est accessible à tous les inscrits ayant une carte de prêt en cours de validité. Il permet aux adhérents d'accéder à plusieurs ressources : livres à télécharger, livres et presse à lire en ligne, films en téléchargement ou en streaming et autoformation en ligne.

Voici les quatre offres GRATUITES qui vous sont proposées :

- **Médiathèque numérique** : vidéos à la demande : les usagers peuvent voir **4 films par mois** en streaming ou téléchargement,
- **Tout apprendre** : propose de l'autoformation (langues, bureautique, bien-être, multimédias, code de la route)
- **Youboox** : presse et livres à lire en streaming,
- **Prêt numérique en bibliothèque** : la BDP achète des livres numériques téléchargeables sur liseuses, ordinateurs, smartphones pour une durée de prêt de 3 semaines renouvelables.

Comment vous inscrire à la Médiathèque numérique de la Corrèze ?

- soit en remplissant le formulaire d'inscription sur le site depuis l'adresse suivante: <http://correze.bibliondemand.com/>. Cette inscription sera validée par votre bibliothèque.

- soit en vous rendant directement dans votre bibliothèque pour procéder à votre inscription.

Les **prochaines animations** organisées par la bibliothèque :

le samedi **20 Janvier**, dans le cadre de la 2ème nuit de la lecture, le club de lecture de la médiathèque d'Argentat se délocalisera pour l'occasion à Albussac. Le thème sera : les arbres, la forêt (voir liste des ouvrages à venir, à la bibliothèque d'Albussac).

le vendredi **23 février**, nous recevrons Mme Martine Fialip Baratte, Maître de conférence à l'université de Lille 3, qui viendra nous parler de la littérature jeunesse.

Au printemps, M. Jean Michel Teulière nous fera découvrir le chant des oiseaux lors d'une ballade bucolique.

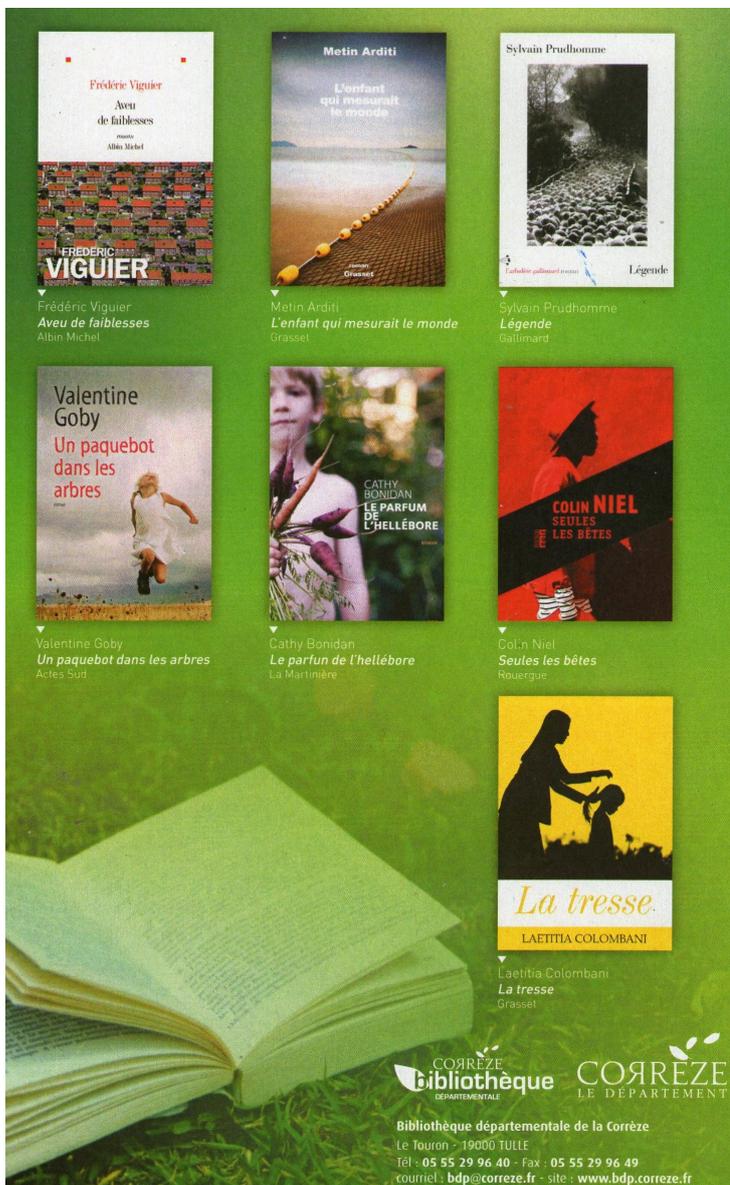
M. Jacques Mouchotte ancien directeur de recherche chez le célèbre obtenteur de rose Meilland, reviendra avant l'été pour une conférence sur les roses.

Le vendredi **27 juillet**, spectacle intitulé « Et nous serons tous debouts » suivi de « Nathanael sous le figuier » sur l'auteure corrézienne Marcelle Delpastre (textes et poèmes en français et occitan accompagnés par Marie-Laure Fraysse à l'accordéon).

Une deuxième séance de cinéma en plein air, après celle de cet été qui avait réuni plus de 180 personnes sur la place de notre village, est prévue de nouveau en 2018.

ALBUSS'ART 2018, l'exposition de peinture dans les vitrines du bourg, accueillera, cette année, Marie Colombier une artiste d'Amiens, qui exposera une galerie de portraits contemporains. A découvrir de fin juin à fin août.

Pour finir, une citation en hommage à un grand auteur disparu récemment : « **Lire un roman qui vous emporte, que vous ne pouvez lâcher, que vous essayez de faire durer comme un plaisir toujours reconduit, reste un des grands bonheurs de notre vie de chaque jour.** » Jean d'ORMESSON.



Agnès Zumello

Le Mot des associations

Collectif des associations albussacoises

Le collectif des Associations Albussacoises a procédé dernièrement à son assemblée générale où le bureau a été réélu en totalité et à l'unanimité.

Pas de réveillon de fin d'année 2017 : l'étude d'un nouveau concept du fait de l'arrêt d'activité du restaurant de l'auberge limousine n'ayant pas trouvé un enthousiasme et une super motivation au sein des associations qui composent le collectif, il était plus sage de ne rien faire plutôt que d'être sur un constat d'échec.

Le collectif va se réunir en tout début d'année 2018 afin de plancher sur les trois marchés au menu pendant l'été, aux dates des samedis 30 juin, 04 et 25 août.

Remerciements à notre Maire et son conseil municipal pour l'attribution d'une subvention indispensable à notre fonctionnement et remerciements également à vous, habitants de nos communes, pour votre participation à nos animations. Vous êtes à chaque fois plus nombreux à vous déplacer et venir nous encourager lors de nos trois petits marchés locaux et totalement indépendants.

Les membres du collectif se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018, avec en priorité une bonne santé.



Président : Serge TRÉMOUILLE

FNACA Albussac

En seulement une année, notre comité déplore la disparition de plusieurs membres : en premier, Raymond Raoul, membre et président d'honneur, puis, quelques mois plus tard, Paul Fialip, 1er président du comité d'Albussac, puis Jeannot Poulvèlarie, membre et adhérent assidu et, enfin, récemment, Jeannot Prévôt du comité de Sainte Fortunade, veuf de Raymonde Lachaud du Bros Haut. Nous adressons à nouveau nos sincères condoléances à ces familles endeuillées.

Par le passé, notre comité d'Albussac a compté dans ses rangs quasiment 50 adhérents ; l'effectif est désormais inférieur à 30 personnes. Mais, nous continuons à participer aux différentes cérémonies de reconnaissance et de souvenirs en mémoire de tous ces disparus. Notre participation au Congrès Départemental d'Objat parmi plus de 600 participants nous prouve l'implication et la résolution des adhérents.

Rendez-vous aux prochaines cérémonies commémoratives : 19 mars, 8 mai (suivie du repas annuel), 29 juillet (au monument des Murels) et 11 novembre.

Nous serons également présents aux 3 marchés albussacois de l'été 2018.

Président : Jean LAURENSOU



USFV Albussac Neuville Monceaux

Après la saison dernière en apothéose suite à l'accès de l'équipe fanion au niveau supérieur en départemental 3 et un bon comportement de l'équipe réserve, mais aussi de notre équipe féminine qui avait atteint une excellente 3^{ème} place dans sa poule et une finale de trophée féminin perdue de justesse contre Sainte Féréole, force est de constater que les années se suivent mais ne se ressemblent pas.



Notre club souffre cette saison à plusieurs niveaux ; tout d'abord un manque évident dans l'effectif qui nous a fait prendre la décision de n'engager qu'une seule équipe senior. Ce constat n'est hélas que le reflet de ce qui se passe dans beaucoup de clubs corréziens : maigre consolation me direz vous !

Une seule équipe en catégorie seniors, avec un effectif d'environ 35 joueurs, qui nous oblige à des roulements pour tenter de contenter tout le monde, mais aussi en parallèle, essayer de bâtir une équipe compétitive avec un seul objectif : le maintien.

On peut dire que les choses sont relativement mal engagées au moment où j'écris ce résumé car notre formation est bonne dernière mais l'espoir est encore permis pour peu que chacun se mobilise pour les participations aux entraînements et aux matchs.

L'équipe féminine souffre aussi avec des filles indisponibles pour des blessures plus ou moins sérieuses mais aussi, pour l'une d'entre elles, la capitaine Gaëlle, une bonne nouvelle puisque son indisponibilité correspond à l'attente d'un heureux évènement.

Malgré tous ces handicaps, cette formation nous surprend toujours et enregistre de très belles victoires, elle peut envisager un milieu de tableau dans son championnat pour peu que certains retours se concrétisent en cours de championnat.

L'école de foot encadrée par Guillaume continue à se structurer, il est aidé principale-

ment dans sa tâche par des joueuses du club. Une équipe U13 et deux équipes U9 composent notre structure, ce qui est encourageant pour les années à venir, même si beaucoup de ces jeunes une fois adultes, ne poursuivront pas dans le club, essentiellement pour des raisons d'éloignement pour les études ou le travail, mais aussi certaines désaffections dues à des désengagements par désintéressement de ce sport ou par priorisation d'autres divertissements.

Merci à notre Maire et son conseil municipal pour la subvention allouée saison après saison et qui complémente nos besoins en fonctionnement, mais aussi pour l'investissement sur une alarme anti-intrusion ainsi que des caméras ; l'ensemble sécurisant désormais notre club house qui était sujet à des dégradations fréquentes.

Merci à vous, habitants de nos communes, pour le bon accueil que vous nous réservez à chaque fois lors du passage de nos calendriers, l'argent récolté constituant un apport financier non négligeable pour la trésorerie de notre club qui se porte bien, du fait d'une gestion axée sur une maîtrise rigoureuse des dépenses rendue obligatoire par une stagnation, voire une diminution de la partie recettes.

Prenez note et réservez vos soirées pour les trois concours de belote à venir et proposés aux dates des samedis 10 février, pour l'association de la chasse, 24 février, pour l'association gym et 10 mars, pour l'association du foot. L'équipe qui aura récolté le maximum de points au total des trois concours recevra un super lot.

Pour terminer, une très bonne année 2018 à vous tous, ainsi qu'à vos proches, également une grosse pensée et nos meilleurs encouragements de guérison pour celles et ceux d'entre vous qui souffrent de complications de santé, parfois très graves.

Bonne année 2018.

Président : Serge TRÉMOUILLE

Familles Rurales Albussac

Les **cours de Zumba** ont repris le 13 septembre avec la même animatrice, les mêmes tarifs (au cours ou au trimestre), le même lieu (salle polyvalente) et les mêmes horaires (le mercredi de 19 h.30 à 21 h.00). Malgré un nombre important de participantes, il reste encore quelques places. N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline : le premier cours est gratuit !

Au cours du dernier semestre 2017, l'association a organisé un après-midi jeux de société, deux sorties au

cinéma de Tulle et la traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween qui, cette année, a débuté à la nuit tombée.

Nous rappelons que, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire : **20 € par an et par famille.**

Notre implication au sein des marchés albussacois est renouvelée pour 2018 : cette participation donne un coup

de pouce financier très appréciable et permet de mettre en place des animations et/ou activités à tarif minime pour les enfants et/ou leur famille.

Pour connaître nos prochains rendez-vous, renseignements auprès de Chrysette (06 11 39 44 53) ou d'Isabelle (05 55 28 62 87).

Pour conclure, merci à tous nos partenaires (Conseil Départemental de la Corrèze, UDAF, CAF, Mairie d'Albussac) et à tous nos bénévoles.

Bonne Année 2018



Albussac Tennis Club

En cette année 2017, victoire de la France en coupe Davis contre la Belgique lors de la 106ème édition, Albussac Tennis Club vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous nous retrouverons aux beaux jours lors de notre tournoi estival en juillet.

Président : David CHAMMARD



Club des aînés Les Amis de la Franche Valeine

L'année 2017 se termine avec le constat d'une bonne dynamique au sein de notre association, de nouveaux adhérents nous ont rejoints et viennent combler les inévitables départs. Nous avons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année et gardons le souvenir des bons moments partagés avec eux. Toujours beaucoup de plaisir à se retrouver et de bonne humeur pour partager une sortie ou simplement un repas. En juillet dernier, nous avons, au cours d'une visite guidée, découvert un travail riche en savoir-faire au musée de la tannerie et du cuir à Bort-les-Orgues. Le cuir ne devrait plus avoir de secrets pour nous, nous savons maintenant en reconnaître les différentes appellations (pleine fleur, nubuck, croûte...). L'après midi, à Riomes-Montagne, nous sommes montés à bord du Gentiane Express, petit train touristique qui rejoint Lugarde avec un arrêt en cours de route au col de Pierrefitte pour admirer un somptueux panorama sur les monts du Cantal.

Cet été, nous avons été présents aux trois marchés de pays, les crêpes ont été, comme d'habitude, bien appréciées et nous vous donnons rendez-vous en 2018.

Nous débuterons la nouvelle année en partageant la galette le 6 janvier à 15 h. Nous organisons notre loto le dimanche 28 janvier à 14 h. Le dimanche 18 mars à 15 heures, la troupe des Songes Malices de Favars viendra donner sa dernière représentation de la pièce de théâtre "l'Auberge Caramel", ne manquez pas ce grand moment de détente et de rires assurés pour tout public. Le samedi 31 mars, nous aurons notre repas de Printemps.

Nous envisageons une escapade d'un jour dans le Périgord (Château des Milandes-La-Roque-Gageac-Monpazier) et/ou dans le Bourbonnais (Vichy-Charroux). Actuellement nous prenons les réservations pour le séjour sur la Côte d'Azur du 11 au 16 mars 2018 avec au programme GRASSE, le rocher de la principauté de MONACO, SAN REMO et la riviéra italienne, NICE, ANTIBES, les Gorges du Loup, St PAUL de VENCE (ce voyage est ouvert à tous - inscription début janvier).

Bonne année et bonne santé à tous.

Présidente : Renée TRÉMOUILLE

Visite au musée de la tannerie et du cuir à Bort-les-Orgues



OTTELA Tennis de Table

Cette année, le club entame sa 28ème année d'existence. Avec une trentaine d'adhérents, le club arrive à conserver, voire augmenter ses effectifs contrairement à la majeure partie des clubs corréziens. Avec 4 équipes engagées en championnat, Oxygène permet à l'ensemble de ses membres d'évoluer suivant leur niveau.

Résultats championnat départemental :

D3 : l'équipe composée des jeunes poudres du club et de quelques anciens reste toujours aussi motivée malgré le manque de résultats. L'objectif de cette équipe est de découvrir la compétition (pour nos jeunes) et de permettre de taper la balle dans une ambiance conviviale (pour les anciens). Elle restera donc à ce niveau pour la 2nde phase.

D2 : Avec une équipe remaniée par rapport à l'an passé (2 joueurs sont montés en D1, 2 en sont descendus), Oxygène espérait jouer les 1ers rôles. Avec 4 victoires et 3 défaites, l'équipe se classe 4ème à seulement quelques points du 1er. Avec un peu plus d'application, la montée aurait pu être envisageable. Elle sera donc l'objectif de la 2ème phase.

D1 : l'équipe 2 d'Oxygène aussi remaniée et rajeunie était pleine d'ambition en début de saison avec l'objectif de monter en pré-régionale. Avec 4 victoires et 2 défaites, l'équipe emmenée par Patrice Colas peut toujours espérer monter en cas de résultats positifs lors de la dernière journée.

Résultats championnat régional :

Régionale 1 : avec la réforme de la région Nouvelle Aquitaine, l'équipe 1 a fait face à un tout nouveau championnat. De Bordeaux à Niort, en passant par Cestas et Royan, Boris, Franck, Romain, Thomas et Tim ont pu découvrir la nouvelle grande région. Confrontée à des clubs d'un tout autre calibre que le leur (en termes de niveau, de moyens financiers, de structures notamment), l'équipe n'a jamais baissé les bras et a commencé à rivaliser avec ses adversaires en fin de phase. Suivant les résultats en Nationale 3 et pré-nationale, l'équipe sera soit maintenue, soit rétrogradée en régionale 2. L'objectif sera donc le maintien ou la montée en régionale 1 en 2ème phase.

Malgré la hausse des coûts liée en grande partie à la nouvelle ligue, le bilan financier à mi-saison est satisfaisant. La participation et l'organisation de diverses festivités sur les 2 communes du club durant l'inter-saison ont permis à ce dernier de faire face à ces nouvelles dépenses. Le président tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont répondu présent sur ces manifestations. Il tient à souligner l'assiduité de ses membres, jeunes et moins jeunes, aux entraînements des mercredi et jeudi. Il se félicite par ailleurs des résultats et du comportement de ces équipes lors de cette première phase. Enfin, avec 2 équipes inscrites en coupe de la Corrèze, il espère décrocher pour la première fois le titre de champion.

Un GRAND merci aux communes d'Albussac et Lagarde-Enval qui nous accompagnent durant l'année et sans lesquelles la pratique de notre passion ne serait pas possible.

Président : Tim TRAINS



Albussac Gym

En septembre les cours de gym ont repris, toujours dispensés par Didier Talon. Nous sommes toujours ravis d'avoir de nouvelles adhérentes. Lors de l'assemblée générale du 18 septembre, un nouveau bureau a été élu :

- Carole Eyrolle, Présidente
 - Pierrette Ludier, Trésorière
 - Marie-France Ludier, Secrétaire.
- Lors de cette réunion, nous avons décidé de rejoindre le groupe des concours de belote, celui de la gym aura lieu le 24 février à 20h.30, celui de la Chasse le 10 février et pour le foot ce sera le 10 mars. La meilleure doublette ayant participé aux 3 concours aura un lot supplémentaire.

Le 11 décembre, nous avons invité le club de gym de Monceaux pour partager un petit moment autour des bûches de fin d'année. Nous nous rendrons à Monceaux en janvier pour la galette.

Le dimanche 18 février 2018,

nous organisons une randonnée de raquette à Chastreix-Sancy : départ prévu à 8h. en car et un retour vers 19 h.30. Réservation obligatoire, pour tous renseignements, contacter Isabelle Dichamp (louis.isa19@orange.fr), réponse souhaitée avant le 15 janvier.

Petit rappel : Le club de gym d'Albussac est ouvert à tout le monde, les cours se déroulent les lundis de 20 h.30 à 21 h.30. Nous pratiquons une gym détente et conviviale. En cours d'année, nous vous proposons également des randonnées pédestres.

Dans l'attente de vous voir, nous vous souhaitons une excellente année 2018.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Carole Eyrolle : 06.30.26.41.76

Pierrette Ludier : 05.55.28.63.78

Marie-France Ludier :

05.55.28.65.87.

Présidente : Carole EYROLLE



Société communale de chasse

Nous voici déjà à la mi-saison. Actuellement, nous rencontrons des difficultés dues à la forte population de gros gibiers qui occasionnent des dégâts assez importants. Malheureusement, c'est un bilan général constaté sur une grande partie du département : la société d'Albussac fait de son mieux pour y remédier. Toute personne constatant des dégâts doit nous en faire part le plus rapidement possible pour nous permettre d'intervenir dans les meilleurs délais : tél. du président 06.58.29.90.35 ou du vice-président 06.89.18.64.43.

En ce qui concerne le petit gibier, nous n'avons pas encore de retour sur les prélèvements.

Notre société vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2018

Président : Raymond MAGNÉ



Parents d'élèves de l'école primaire d'Albussac

La rentrée des classes s'est faite le 4 septembre dernier sous la direction de Mme Sandra Merzeau, nouvelle à ce poste et enseignante du cycle 3. Mme Laëtitia Marbot assure quant à elle les cours pour le cycle 2. Autour d'une démarche citoyenne et école responsable, l'école et ses 34 élèves découvriront et participeront tout au long de l'année scolaire à des activités en lien avec le **Développement durable**. L'eau, les déchets, les énergies renouvelables ou comment faire un jardin potager ! Une année riche d'activités en tout genre !

Les enfants ont participé comme chaque année aux activités aquatiques à la piscine de St-Martin-la-Méanne (prochaine session au printemps) et à l'école, plusieurs m² de pelouse ont laissé place à un jardin potager.

En octobre :

Randonnée USEP entre Roche-de-Vic et Albussac. Les élèves de l'école d'Albussac avaient réalisé (et envoyé à toutes les classes participantes) une affiche afin de lister quelques actions permettant d'obtenir un pique-nique Zéro déchet. Un écho positif à souligner !

Classe nature à Pandrignes, le 12, les enfants GS, CP, CE1 et CE2 ont travaillé sur le compost et les décomposeurs. Les CM1 et CM2 s'y rendront au printemps et travailleront sur les énergies renouvelables.

Fin novembre, ont eu lieu les activités de lutte au Dojo de Tulle pour les petits et « course longue » au Chambon pour les grands.

En décembre :

Le 2, loto de l'école : salle comble pour une soirée sous le signe de la bonne humeur.

Le 11, spectacle de Noël à la salle polyvalente, suivi d'un goûter : « le cycle de l'eau » a été présenté par Isabelle Besse. Distribution de cadeaux, offerts par la mairie, par le Père Noël à chaque enfant.

Le 17, marché de Noël sur la place du village : malgré une météo difficile, enfants, commerçants, parents d'élèves et acteurs de l'école, se sont réunis pour vous proposer toute une offre "déco et gourmandises en tout genre". Entre ardoises et déco de Noël, les objets et gourmandises fabriqués par les enfants pendant les activités périscolaires et à l'école ont connu un franc succès, jus de pommes "made in Ecole", crêpes, charcuteries, vin chaud ou fruits exotiques... vous aviez l'embarras du choix ! Distribution de bonbons aux enfants par le Père Noël arrivé dans la matinée sur sa calèche.

Maintenant, vous savez tout !

Sauf peut-être que cette année, l'école a la chance de partir en **classe de mer** du 26 au 30 mars prochain, sur l'île d'Oléron.

Nous rappelons que les gains de la soirée du loto et du marché de Noël serviront à financer notamment ce voyage.

Nous remercions sincèrement tous les acteurs (mairie, enseignantes, parents d'élèves, membres d'associations ou autre) qui s'investissent pour nos enfants.



Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très bonne année 2018 !

Présidente : Agnès BIZEUL

Mairie d'Albussac

Le Bourg
19380 ALBUSSAC
Horaires : du lundi au samedi
de 8 h.30 à 12 h.00

Téléphone : 05 55 28 61 48
Télécopie : 05 55 28 30 55

Messagerie :
mairie.albussac@wanadoo.fr

Site Internet :
www.albussac.correze.net



Agence Postale & Bibliothèque

Le Bourg
19380 ALBUSSAC
Horaires : du lundi au samedi
de 9 h.30 à 12 h.00
Téléphone : 05 55 28 16 94

RAPPEL

Le diagnostic des installations individuelles d'assainissement est réalisé par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) tous les 8 ans. A réception du courrier fixant la date et l'heure du contrôle, il est conseillé de confirmer ce rendez-vous en téléphonant au numéro indiqué sur le courrier. Pour mémoire, en cas d'absence non signalée ou non justifiée, chaque déplacement sera facturé au destinataire de la convocation. Pour 2018, le diagnostic sera facturé 32,00 € (après déduction de la subvention versée par l'agence de l'eau Adour Garonne).



Atelier Fil des Aidants

Depuis décembre 2017, l'association Le Fil des Aidants, avec le concours du centre intercommunal d'action sociale de Xaintrie Val'Dordogne, de l'Instance de coordination de l'autonomie et du Conseil départemental de la Corrèze, a mis en place des ateliers « **relaxation, danse, bien-être** » en direction de tout public (enfant, adulte, sénior). L'atelier favorise la détente, grâce à l'alternance de mouvements corporels et de relaxation. Dans un esprit ludique, l'atelier permet de développer l'attention à soi, de retrouver le plaisir du mouvement, de renouer avec des sensations de bien être. L'atelier se déroule dans une ambiance conviviale de partage ; un temps de pause « boisson chaude ou froide » est prévu au cours de l'atelier. Pour Albussac, l'atelier se déroule le **mercredi** (1 fois par mois) **de 14 h.30 à 16 h.30** à la salle polyvalente selon le calendrier suivant : 17 janvier, 7 février, 21 mars, 4 avril, 16 mai et 6 juin 2018. Les tarifs sont de 15 € par mois (10 euros pour les adhérents) ; **à noter**, la cotisation mensuelle donne accès aux mêmes ateliers instaurés sur les communes de La Roche-Canillac, Argentat-sur-Dordogne, Clergoux, St Martin-la-Méanne, St Chamant, Monceaux-sur-Dordogne et St Pardoux-la-Croisille. Pour obtenir le calendrier complet ou tout autre renseignement, veuillez téléphoner au 05.55.28.44.88 ou 05.55.91.44.20 ou 05.55.27.83.02.



AGENDA 2018 *

- 6 janvier : galette du club des aînés
- 19 janvier : réunion publique (dénomination des voies et numérotation)
- 20 janvier : randonnée Albussac Gym
- 20 janvier : 2ème nuit de la lecture
- 28 janvier : loto du club des aînés
- 10 février : concours de belote de la chasse
- 18 février : randonnée raquettes à Chastreix
- 23 février : conférence sur la littérature jeunesse
- 24 février : concours de belote d'Albussac Gym
- 10 mars : concours de belote du foot
- 17 mars : randonnée Albussac Gym
- 18 mars : théâtre
- 19 mars : cérémonie commémorative
- 31 mars : repas de printemps du club des aînés
- 8 mai : cérémonie commémorative
- 30 juin : marché albussacois
- 21 juillet : repas cuisse de bœuf à la broche et aligot
- 27 juillet : spectacle sur l'auteure corrézienne Marcelle Delpastre
- 29 juillet : cérémonie commémorative au monument des Murels
- 4 août : marché albussacois
- 25 août : marché albussacois
- 11 novembre : cérémonie commémorative.

* *dates connues à ce jour (pensez à consulter régulièrement le site Internet www.albussac.correze.net)*